

380853-2026 - Mise en concurrence

France – Services de réparation et d'entretien de chaudières – Maintenance et d'entretien des chaudières individuelles gaz et des appareils de production ecs individuels

OJ S 105/2026 03/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement

Services - Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06)

Adresse électronique: contact@ophcannes.net

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Maintenance et d'entretien des chaudières individuelles gaz et des appareils de production ecs individuels

Description: Les stipulations de la présente consultation concernent les travaux de maintenance et d'entretien pour : - Les chaudières individuelles gaz - Les ballons électriques et thermodynamiques - Plus généralement les appareils de production d'eau chaude individuel

Identifiant de la procédure: acd99453-2289-4dee-91c3-c8bc5005ed63

Identifiant interne: 26/043

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nature complémentaire du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 50531100 Services de réparation et d'entretien de chaudières

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 400 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: - Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours - Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros. - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la CANNES LÉRINS AMÉNAGEMENT ET HABITAT. - Financement sur fonds propres - Taux de l'avance si les conditions sont remplies : 15 %. - Postes 1 et 2 : Prix

forfaitaires révisables - Poste 3 : Prix unitaires révisables - Garantie décennale et biennale, le cas échéant - Sureté de 5%, le cas échéant.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Code de la Commande Publique -

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Maintenance et d'entretien des chaudières individuelles gaz et des appareils de production ecs individuels

Description: Les prestations objet du contrat donnent lieu à la conclusion d'un marché mixte dont l'ensemble des postes est décomposé comme suit : - Poste 1 : Il concerne les prestations de maintenance préventive pour l'ensemble des équipements sus cités et une prestation de dépannage et d'astreinte le tout conformément aux dispositions du CCTP article 2 - Poste 2 : Il concerne les prestations de maintenance corrective conformément aux prescriptions du CCTP article 3 - Poste 3 : Il est traité à prix unitaire et porte sur les prestations de réparation non comprise dans les postes 1 et 2, les prestations d'installation, de création et gros travaux. Il donne lieu à un accord-cadre à bon de commande mono attributaire en application des articles L2125-1.1°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. La valeur de l'ensemble des prestations est susceptible de varier de la manière suivante :Montant Minimum par période :0€ HT/ montant maximum par période: 100 000,00 € HT La durée de validité de l'accord-cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. La première période court à compter du 1er septembre jusqu'au 31/12 /2026, puis de 12 mois pour les périodes suivantes. Le présent accord cadre est reconductible de manière tacite 3 fois par période de 12 mois dans la limite des 48 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction du pouvoir adjudicateur 4 mois au plus tard avant la date de fin de la période en cours le présent accord cadre sera considéré comme tacitement reconduit. Toutefois, le titulaire peut refuser la reconduction par anticipation. Dans ce cas il devra par décision motivée, notifier son refus au pouvoir adjudicateur par LRAR 6 mois au plus tard avant la date de notification. A défaut de refus express avant ce délai, le titulaire sera alors tenu d'accepter la reconduction. Le marché pourra, par anticipation, être reconduit pour 12 mois, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint. Le délai d'exécution est déterminé dans le CCAP. La présentation d'offres en variante n'est pas autorisée. Les négociations ne sont pas autorisées.

Identifiant interne: 26/043

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nature complémentaire du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 50531100 Services de réparation et d'entretien de chaudières

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Cannes la Bocca

Code postal: 06150

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

- 5.1.3. Durée estimée**
Durée: 12 Mois
- 5.1.5. Valeur**
Valeur maximale de l'accord-cadre: 400 000,00 EUR
- 5.1.6. Informations générales**
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non
- 5.1.9. Critères de sélection**
Sources des critères de sélection: Document de marché
- 5.1.10. Critères d'attribution**
Critère:
Type: Prix
Description: Il convient de se référer au règlement de consultation
Critère:
Type: Qualité
Description: Il convient de se référer au règlement de consultation
Critère:
Type: Qualité
Description: Il convient de se référer au règlement de consultation
- 5.1.11. Documents de marché**
Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>
- 5.1.12. Conditions du marché public**
Conditions de soumission:
Soumission par voie électronique: Requise
Adresse de soumission: <https://www.marches-securises.fr>
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français
Catalogue électronique: Non autorisée
Date limite de réception des offres: 29/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Durée de validité des offres: 4 Mois
Conditions du marché:
Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Facturation électronique: Requise
La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non
- 5.1.15. Techniques**
Accord-cadre:
Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximal de candidats: 100
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique
- 5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**
Organisation chargée des procédures de médiation: Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rè

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE
Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction des recours
Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06)

Numéro d'enregistrement: 69592089200046

Adresse postale: L'Aurelien 22 Boulevard Louis Negrin

Ville: Cannes la Bocca

Code postal: 06150

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: contact@ophcannes.net

Téléphone: +33 493481224

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.cannesamenagementhabitat.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0003

Nom officiel: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Numéro d'enregistrement: 17060005000026

Adresse postale: CS 61039 18, avenue des Fleurs

Ville: NICE Cedex 1

Code postal: 06050

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone: +33 492041313

Télécopieur: +33 334935578

Adresse internet: <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rè

Numéro d'enregistrement: 0000000000000

Adresse postale: CS 80001 Place Félix-Baret

Ville: Marseille Cédex 06

Code postal: 13282

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone: +33 334843545

Télécopieur: +33 334911561

Adresse internet: <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de médiation

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

367077-2026

Principale raison du changement

:

Correction par l'acheteur

Description

:

Modification de la date limite de remise des offres: au lieu de lire le 29/06/2026 il convient de lire 03/07/26.

10.1. Changement

Identifiant de la section: LOT-0001

Description des changements: Modification de la date limite de remise des offres: au lieu de lire le 29/06/2026 il convient de lire 03/07/26.

Les documents de marché ont été modifiés le: 02/06/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 7c947d67-4ca6-4302-9aca-6d9c12a0a9ed - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 02/06/2026 09:13:16 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 380853-2026

Numéro de publication au JO S: 105/2026

